

<b>Fiche Action</b>	DV2B0214	Développer le lien Agriculture-Grand Public en matière de Paysage
<b>Type de contrat</b>	DV	Contrat de développement durable de Rhône-Alpes
<b>Contrat</b>	DV2B	Roannais
<b>Objectif</b>	5	S'appuyer sur le patrimoine du Roannais comme source de richesses
<b>Axe</b>	2	Faire du Roannais le Pays de la Haute qualité de vie

#### Relève du PSADER

Oui

#### Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

#### Contexte

Valoriser le patrimoine agricole du Roannais :

L'agriculture participe très fortement à l'identité du Roannais à travers les paysages qu'elle a contribué à créer et qu'elle continue d'entretenir et à travers la diversité et la qualité de ses produits.

La préservation de ce patrimoine constitue un enjeu fort de valorisation et de préservation de la cohésion de l'identité roannaise.

Marquée majoritairement par un élevage extensif, donc peu polluant, elle ne bénéficie pas pour autant elle-même de l'image positive qu'elle contribue à créer.

Il importe d'une part de mieux communiquer auprès des Roannais sur l'agriculture locale (ses spécificités, ses produits, ses marques de qualité) et d'autre part d'impliquer les agriculteurs dans la valorisation du paysage local.

#### Description du contenu opérationnel

Réalisation d'espaces découverte du patrimoine environnemental et agricole dans des sites ouverts au public. En 2009, les communautés de communes de l'Ouest Roannais et de la Côte Roannaise ont acquis l'espace forestier des Grands Murcins (un espace forestier de 140 ha, un arboretum et une ferme pédagogique). Il s'agit de positionner de manière pertinente ce patrimoine au sein du territoire (élaborer un plan de valorisation du site dans l'objectif de poursuivre sa vocation pédagogique et d'ouverture aux publics).

Taux d'aide indicatifs : Etude de positionnement = 40% ; Travaux et aménagement = 25%

Mise en place d'une opération globale de replantation d'arbres fruitiers prenant en compte la profession agricole et la valorisation des produits : La charte paysagère préconise la réhabilitation des vergers dans le Roannais. Il s'agit d'initier une démarche test sur un territoire volontaire en associant élus, agriculteurs et habitants dans l'objectif de replanter et réhabiliter des vergers publics et/ou privés. Ceci passe, outre l'animation générale support du PSADER (Cf. volet 5 action DV2B0115), par de la mutualisation de connaissances (espèces patrimoniales) et de l'ingénierie financière (quelles aides pertinentes, en s'inspirant d'initiatives réussies dans le nord est de la France : Opérations d'Améliorations des Vergers par analogie aux OPAH pour l'habitat).

Taux d'aide indicatifs : Animation/diagnostic = 80% ; Plantations sous condition = 50%

MODALITES DE SUIVI : Les indicateurs de réalisation (ex : temps animation, nombre projets) et de résultat (quantitatif et qualitatif), seront précisés en fonction du détail des actions (dossier par dossier).

#### Modifications introduites au titre de l'avenant

**Opération Vergers** : conforter l'opération en cours par un soutien :

- **Animation de l'OPAV** (Opération Programmée d'Amélioration des Vergers) : il s'agit d'aide à la mise en place d'une animation dédiée à l'OPAV. Soutien dégressif sur le reste du contrat.
- **Mise en œuvre des actions** : le PSADER peut soutenir les projets prévus dans le cadre du programme d'actions sous réserve d'une validation préalable par les services de la Région du programme d'actions dans son ensemble.

L'aide aux actions fera l'objet d'une demande unique annuelle.

Augmentation de l'enveloppe de fonctionnement pour prendre en compte les frais liés à l'animation de l'OPAV.

#### Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

MAURICE Nils  
Roannais Pays de Rhône Alpes  
8 imp. de la sous préfecture - 42300 ROANNE  
Tél. 04 77 44 23 52 - Email. nmaurice@roannaispays.com

#### Famille de bénéficiaires potentiels

Collectivités, Pays, Associations, Comités de Développement

#### Indicateurs de suivi

Nombre de projets soutenus, nombre d'acteurs impliqués, surfaces/pieds replantées

#### Calendrier de mise en oeuvre

2010 - 2015 - Détaillé en annexe de la convention

#### Partenariat

Comités de Développement Agricole, collectivités, Ligue de l'enseignement, agriculteurs

#### Périmètre concerné

#### Transversalité

#### Observations

#### Analyse développement durable

##### Economie/activité

La revalorisation des vergers et de ses produits peut permettre de créer de nouveaux potentiels d'activités dans le territoire comme diversification de l'agriculture.

##### Environnement

L'OPAV permet de réhabiliter un patrimoine environnemental du Roannais.

Le verger peut servir de support pédagogique pour sensibiliser sur des thématiques telles que la biodiversité, le rôle des abeilles...

##### Social

Une OPAV a pour principe d'associer une pluralité d'acteurs autour de la question des vergers.

##### Gouvernance

permet la mobilisation et la concertation auprès de tous : les élus sont moteurs dans la mise en place de l'OPAV et les associations et professionnels sont fortement invités à s'y impliquer

### Validité

L'OPAV permet de créer des passerelles entre le monde agricole et la population locale. Du fait de son caractère expérimental en Rhône Alpes, cette démarche constitue une innovation pouvant être reproduite dans les autres territoires rhonalpins.

Visualisation graphique	-Value		Neutre		+Value	
Economie/activité				X		
Environnement					X	
Social					X	
Gouvernance					X	
Validité					X	

### Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ?  Oui  Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Investissement Aménagement - Sites pédagogiques	Investissement	350 000	350 000
Etude, Animation - Opération de valorisation des vergers	Fonctionnement	109 000	109 000
Investissement lié à l'opération de valorisation des vergers (achats, plantations)	Investissement	67 000	67 000
<b>Total Fonctionnement</b>		109 000	109 000
<b>Total Investissement</b>		417 000	417 000
<b>Total</b>		526 000	526 000

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
<b>Subvention RRA</b>		526 000	156 500	29.75
<b>Total des subventions</b>			156 500	29.75
<b>Auto financement</b>			369 500	
<b>Total</b>			526 000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : **79.28%**